

<http://snetap-fsu.fr/Reforme-du-bac-STAV-il-faut-de-l-ambition.html>



Réforme du bac STAV, il faut de l'ambition !

- Les Dossiers - Pédagogie -

Date de mise en ligne : lundi 18 juin 2018

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

À Madame Adeline CROYERE

Sous-directrice des politiques de formation et d'éducation

[DGER](#)

1 ter, avenue de Lowendal

75700 PARIS 07

Une réforme qui doit s'accompagner d'un vaste plan de communication nationale.

Trop souvent méconnu en dehors de l'enseignement agricole, le BAC STAV doit être présenté, promu par une campagne de communication qui mette en valeur tous ses atouts, ses caractéristiques.

Une dimension technologique qui doit être maintenue

C'est la pierre angulaire de ce bac STAV : sa dimension technologique avec un stage en entreprise, des cours en salle, des TP-TD, de la pluridisciplinarité dans des domaines de spécialité bien déterminés.

" 5 semaines de stage en entreprise sont indispensables

" il faut maintenir une spécialité (ex-EIL) agro-équipement car cela correspond à une demande des jeunes, à des besoins de formations, à des besoins de territoires...Pour ces raisons, la place de l'agro-équipement dans l'enseignement de spécialité (S3) « technologies » doit être renforcée

" l'épreuve orale terminale doit utiliser comme support majeur le stage en entreprise pour donner à ce dernier toute son importance et permettre aux candidats d'analyser une situation concrète en utilisant ses leurs connaissances

" pour étudier les territoires et les sociétés (s2-2e spécialité), la géographie est une discipline indispensable pour comprendre, analyser et agir sur un territoire

" pour l'enseignement de spécialité « Gestion des ressources et de l'alimentation » (S1), la présence d'agronomie et/ou de zootechnie pourrait être interrogée (notamment en raison du fait que certains élèves soient engagés dans des spécialités aménagement ou services).

Un tronc commun qui doit être ambitieux

Il s'avère nécessaire de garantir un tronc commun ambitieux, de haut niveau, qui permettent la poursuite d'études et pour cela :

" établir un enseignement d'[ESC](#) conséquent de 1,5h de cours (+pluri+stage) qui doit être identifié dans ce tronc commun

" mettre en place un enseignement de SESG dans le tronc commun. La présence d'un enseignement de la gestion serait un atout pour nombre de poursuites d'études.

Heures non affectées, le piège de la fausse liberté

" les grilles horaires doivent préciser clairement, tant pour le tronc commun, que pour les spécialités, les stages collectifs ou encore la pluridisciplinarité, les volumes horaires par disciplines.

" les heures non affectées (à des disciplines précises) doivent être réduites au maximum afin d'éviter une concurrence entre les disciplines, afin de pérenniser les postes.

" les heures entre les deux langues vivantes (A et B, 1 ou 2) doivent être découplées (dans la grille horaire) afin que les services, les collègues puissent s'organiser clairement.

Évaluation : une révolution nécessaire dans le [CCF](#)

" Il faut réduire le nombre de CCF réalisés pour le BAC STAV qui sont chronophages et réduisent le temps de formation.

" Un cadrage national (modalités évaluations, grilles...) doit être instauré pour les CCF maintenus.

" Des banques de sujets nationaux et des évaluations par d'autres enseignants que ceux de la classe garantissant ainsi l'anonymat du candidat devraient se mettre en place.

" Pour ce qui est des épreuves terminales, le programme doit se centrer sur les contenus enseignés de l'année de terminale.

Pas d'économie sur le dos de la voie technologique !

" Cette réforme, si elle se veut ambitieuse, ne peut pas induire des économies et une baisse des volumes horaires hebdomadaires ou disciplinaires pour les élèves.

" Une part importante des enseignements (spécialités, langues, sciences...) doivent être réalisés en groupes à effectifs réduits. Cela doit être systématique pour l'AP qui par définition est un accompagnement personnalisé, donc pas avec un groupe classe !